

s.C.41.103.2 - ZW/BAR
s.C.41.103.2.(12)

Berne, le 27 octobre 1972

Note au Chef du Département

Nous vous communiquons en annexe un mémoire sur la question d'une éventuelle adhésion de la Suisse au FMI.

Le Conseil fédéral aura assez prochainement à traiter de cette affaire sur la base d'un rapport que prépare le Département des finances et des douanes, en consultation avec la Banque nationale suisse, la Division du commerce et nous-mêmes.

Nous précisons que l'importance de ces problèmes nous ont incités à nous réunir à deux reprises récemment - la dernière le 23 octobre - avec l'Administration des finances, la Banque nationale et la Division du commerce.

Les participants à ces réunions - MM. Hay, Jolles, Languetin, Muller, Nussbaumer, Zwahlen - sont tombés d'accord pour souhaiter une prise de position politique rapide sur notre éventuelle adhésion au FMI et au Groupe de la Banque mondiale. A défaut de celle-ci, notre position vis-à-vis du FMI se détériorera et, au fur et à mesure de l'écoulement du temps, notre possibilité de faire valoir nos vues sur la réforme du système monétaire international décroîtra.

Nous avons ressenti le besoin de coordonner de temps à autre nos positions avec les administrations mentionnées ci-dessus. Etant donné d'ailleurs que la réforme du système monétaire international revêtira un caractère global et comportera, à n'en pas douter, des aspects de politique commerciale, nous avons envisagé positivement d'obtenir par ce biais un appui des milieux industriels. Une réunion de la Permanente est prévue à cet effet le 10 novembre.

Service économique et financier

Annexe : 1

(Nussbaumer)

Dodis

